



A l'attention du Collège des Bourgmestre  
et Échevins de Bertrix

Bertrix, le 18 novembre 2022

Concerne : dépôt de deux points à l'ordre du jour du Conseil communal du 24 novembre 2022

Monsieur le Bourgmestre,  
Mesdames et Messieurs les Échevins,

Conformément à l'article 12 du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal, j'aimerais déposer deux points à l'ordre du jour du Conseil du 24 novembre 2022 :

1. Demande de sensibilisation des fabriques d'églises aux mesures nécessaires en matière d'économies d'énergie et de réduction des gaz à effet de serre
2. Demande d'évaluation du réseau de caméras surveillances mis en place sur le territoire communal

Vous trouverez en pages 2 et 3 quelques explications complémentaires relatives à ces points.

Bonne journée.

Pour le groupe Ecolo,  
Jean-Pierre GRAISSE  
Chef de groupe

## **1. Demande de sensibilisation des fabriques d'église aux mesures nécessaires en matière d'économies d'énergie et de réduction des gaz à effet de serre**

Dans un article paru en octobre sur le site <https://wallonie.religio.be>, site dédié aux trésoriers des fabriques d'église en Wallonie<sup>1</sup>, nous pouvons découvrir une série de recommandations visant à réduire l'empreinte écologique de nos églises.

Ces conseils destinés aux membres des fabriques d'églises sont intéressants à plusieurs titres :

- ils rappellent l'importance pour les fabriques de se préoccuper des effets du réchauffement climatique et de son impact sur notre environnement ;
- ils suggèrent des pistes pour réduire l'impact sur l'environnement des activités liées aux cultes ;
- ils réaffirment la volonté de l'église catholique d'agir pour contribuer à la lutte contre les gaz à effets de serre.

A titre d'exemples, l'article évoque l'importance du choix du système de chauffage, la possibilité de compartimenter les bâtiments, l'investissement possible dans des systèmes de production d'énergie renouvelable, le recours à des marchés groupés notamment pour l'achat de combustible, et propose une série de conseils dans la gestion quotidienne des bâtiments (églises, presbytères, etc).

Au-delà de l'aspect écologique, il est indéniable que la mise en place de mesures spécifiques pour réduire les consommations énergétiques des bâtiments de culte auront un impact direct sur les finances communales, la Commune étant dans l'obligation de combler les déficits des fabriques existantes sur leur territoire.

**L'échevin des cultes peut-il nous dire si des mesures spécifiques en matière d'économie d'énergie et de réduction des GES ont été prises ou sont envisagées par les différentes fabriques de l'entité ?**

**Ne serait-il pas opportun par ailleurs, au-delà de l'obligation légale de remise des comptes et budgets annuels, d'inviter les conseils de fabriques à fournir annuellement à la Commune un rapport annuel relevant les mesures prises en matière d'économie d'énergie et de réduction de l'impact écologique des activités liées au cultes, et de conditionner le paiement des subventions à la remise de ce rapport ?**

## **2. Demande d'évaluation du réseau de caméras surveillances mis en place sur le territoire communal**

Dans un article récent paru dans l'Avenir du Luxembourg (lire en page 3) relatif au refus du Collège communal de Bertrix d'éteindre l'éclairage public durant la nuit, on pouvait lire deux arguments pour le moins contestables justifiant cette décision :

1. l'économie qu'entraînerait cette mesure est marginale par rapport au budget annuel communal,
2. le maintien de l'éclairage public entre minuit et 5 heures réduit le sentiment de sécurité de la population.

Nous aimerions disposer d'informations complémentaires relatives au deuxième argument évoqué ci-dessus. Sur quels éléments se base le bourgmestre pour dire que la suppression de l'éclairage nocturne augmente le sentiment d'insécurité ?

Ce sentiment d'insécurité a-t-il été mesuré et avéré ?

Plus spécifiquement, en ce qui concerne la sécurité publique, nous aimerions pouvoir disposer d'une évaluation complète du système de caméras-surveillance (en France on utilise plutôt le terme « caméra-protection) mis en place à Bertrix depuis plusieurs années.

- Ce système a-t-il réduit la criminalité ?
- A-t-il permis d'élucider des délits commis à Bertrix ?
- A-t-il réduit le sentiment d'insécurité ?
- Combien de caméras ont-elles été installées sur le territoire ?
- A quel rythme et pour quel coût doit-on renouveler ces appareils ?

Peut-être serait-il pertinent d'entendre le chef de zone sur ce sujet.

---

<sup>1</sup> [https://wallonie.religio.be/%C3%A9cologie-de-nos-%C3%A9glises?\\_cldee=jJ5ACWS4XsQfegDcu675jLeXUCPhWAAOrhQj-ozawIKHT-HI4hmUYKMNjaLYOADX&recipientid=contact-0f2948d4d09aec11b40000d3aabb10c-07ca953439584f7daf1daf1ed7c6ef&utm\\_source=ClickDimensions&utm\\_medium=email&utm\\_campaign=Combimail%202022%2F10&esid=6bd93261-be44-ed11-bba2-0022487fe19](https://wallonie.religio.be/%C3%A9cologie-de-nos-%C3%A9glises?_cldee=jJ5ACWS4XsQfegDcu675jLeXUCPhWAAOrhQj-ozawIKHT-HI4hmUYKMNjaLYOADX&recipientid=contact-0f2948d4d09aec11b40000d3aabb10c-07ca953439584f7daf1daf1ed7c6ef&utm_source=ClickDimensions&utm_medium=email&utm_campaign=Combimail%202022%2F10&esid=6bd93261-be44-ed11-bba2-0022487fe19)

## 43 communes sans éclairage public la nuit



Supplément "Local: Luxembourg", - 22 oct. 2022

Page 5

Bertrix est la seule commune de la province à avoir décidé de le maintenir de minuit à 5 h du matin.

Nadia Lallemand

Faut-il couper l'éclairage public de minuit à 5 h du matin du 1er novembre 2022 au 31 mars 2023, comme le suggérait Ores, pour faire face à la crise énergétique? La réponse est "oui" dans 43 des 44 communes de la province de Luxembourg.

"Nous avons demandé aux collègues communaux d'envoyer leur réponse au plus tard le 15 octobre, rappelle Annabel Vanbever, porte-parole d'Ores. Toutes les communes luxembourgeoises ont marqué leur accord à l'exception de Bertrix."

Décisions à ratifier

Reste que les décisions prises par les collèges communaux n'ont pas encore été ratifiées par le conseil communal dans toutes les communes.

À Houffalize, par exemple, le point est inscrit à l'ordre du jour du conseil communal du 26 octobre.

La date d'entrée en vigueur de cette mesure d'économie sera retardée de quelques jours dans les communes voisines de Bertrix. Elle pourrait l'être aussi dans les communes proches des provinces de Liège ou de Namur.

Des travaux à réaliser

"Si la commune voisine décide de maintenir l'éclairage public, des travaux doivent être effectués pour pouvoir allumer les interrupteurs manuellement", précise Annabel Vanbever.

Le bourgmestre de Bertrix, Mathieu Rossignol, précise que la décision de ne pas répondre favorablement à la proposition d'Ores a été mûrement réfléchi.

"Nous en avons rediscuté en collège mardi, après de nombreuses consultations, et la position a été maintenue, souligne-t-il. Chez nous, 30% de l'éclairage a déjà été remplacé par des LED avec, à la clé, une économie de 50% de 22 h à 6 h du matin."

Selon le Bertrigeois, plonger une commune dans le noir va augmenter le sentiment d'insécurité.

"Nous avons choisi d'assurer la sécurité des habitants. Sur un budget de 15 millions €, une économie de 44 800€, ce n'est pas grand-chose. D'autres mesures seront prises. Nous envisageons de ne plus éclairer les monuments et les églises. La patinoire en glace a été remplacée par une piste de roller et de luge." Mathieu Rossignol relève encore que la mesure manque de cohérence car elle ne porte que sur l'éclairage public des voiries communales. Les routes régionales ne sont pas concernées. "Si nous avons marqué notre accord, la place des Trois Fers aurait été divisée en deux, éclairée d'un côté et éteinte de l'autre", conclut-il.

Copyright © 2022 Editions de l'Avenir. Tous droits réservés